

## Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale

### Résumé

[Les petites et moyennes entreprises \(PME\)](#) représentent plus de 95 % de l'ensemble des entreprises et 60 à 70 % de l'emploi ; ce sont elles qui créent une grande partie des emplois nouveaux dans les économies de l'OCDE. Elles ont des avantages et des inconvénients qui leur sont propres et qui peuvent appeler des mesures particulières. Du fait des nouvelles technologies et de la mondialisation, les économies d'échelle perdent de leur importance dans de nombreuses activités, de sorte que la contribution potentielle des petites entreprises s'en trouve renforcée. Dans le même temps, beaucoup des problèmes auxquels elles sont traditionnellement confrontées – insuffisance de financement, difficultés d'exploitation des technologies, capacités managériales limitées, faible productivité, lourdeur de la réglementation – s'accroissent dans un contexte mondialisé où la technologie devient prépondérante.

Les petites entreprises ont besoin d'améliorer leurs compétences de gestion, leur capacité de recueil d'informations et leur base technologique. Il incombe aux pouvoirs publics d'améliorer l'accès des PME au financement, aux infrastructures d'information et aux marchés internationaux. Assurer un cadre réglementaire, juridique et financier propice à l'entrepreneuriat et par conséquent à la création et au développement des petites entreprises doit être une priorité.

Le meilleur moyen de dynamiser le secteur des PME est peut-être de favoriser les partenariats public-privé et les réseaux et regroupements de petites entreprises. Groupées en systèmes locaux de production, les PME peuvent souvent être plus souples et plus réactives aux besoins des clients que les grandes entreprises intégrées. Ces groupements leur permettent de mettre en commun leurs ressources et de partager les coûts de formation, de recherche et de commercialisation ; ils facilitent les échanges de personnel et la diffusion des technologies et créent de nouvelles possibilités de gains d'efficacité. Qui plus est, ces réseaux et systèmes de soutien locaux peuvent aider les PME à relever les défis de la mondialisation. Seules ou en groupe, les PME cherchent à s'ouvrir à l'international par le biais d'alliances stratégiques, de franchises et de co-entreprises.

L'action des pouvoirs publics doit prendre en compte les facteurs régionaux et locaux qui influent sur l'entrepreneuriat et s'appuyer sur ces particularités pour encourager des partenariats entre petites entreprises. Elle doit se servir des institutions, groupes d'activité et liens interentreprises qui existent au plan local pour créer et renforcer les liens microéconomiques qui permettront de viser la compétitivité au niveau mondial. Une politique des PME doit, en s'appuyant sur les atouts locaux, accompagner la nouvelle dynamique de l'entrepreneuriat et des regroupements de petites entreprises pour faire face aux défis posés par la mondialisation. ■

[Que sont les PME ?](#)

[Quelle est leur contribution à l'économie ?](#)

[Dans quels secteurs les trouve-t-on ?](#)

[Pourquoi l'entrepreneuriat est-il important ?](#)

[Les petites entreprises et l'innovation](#)

[De quel type de financement ont-elles besoin ?](#)

[Les PME sont-elles actives sur les marchés mondiaux ?](#)

[Les PME vont-elles intervenir dans le commerce électronique ?](#)

[Comment les PME peuvent-elles contribuer au développement durable ?](#)

[Que doivent faire les gouvernements ?](#)

[Quel est le rôle de l'OCDE ?](#)

[Références](#)

[Où nous contacter ?](#)

## Que sont les PME ?

Les PME se définissent comme des entreprises indépendantes qui comptent un nombre de salariés limité. Ce nombre varie selon les systèmes statistiques nationaux. Le plafond le plus fréquent est de 250 salariés, notamment dans l'Union européenne. Cependant, certains pays fixent la limite à 200 salariés, et les États-Unis quant à eux considèrent que les PME comprennent toutes les entreprises de moins de 500 salariés. Les petites entreprises sont généralement celles qui emploient moins de 50 salariés, et les micro-entreprises en comptent au maximum dix, parfois cinq. On les définit également par leurs actifs financiers : dans l'Union européenne, les PME sont celles dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas EUR 40 millions et/ou dont la valeur de bilan ne dépasse pas EUR 27 millions. ■

## Quelle est leur contribution à l'économie ?

Dans la zone de l'OCDE, les PME jouent un rôle majeur dans la crois-

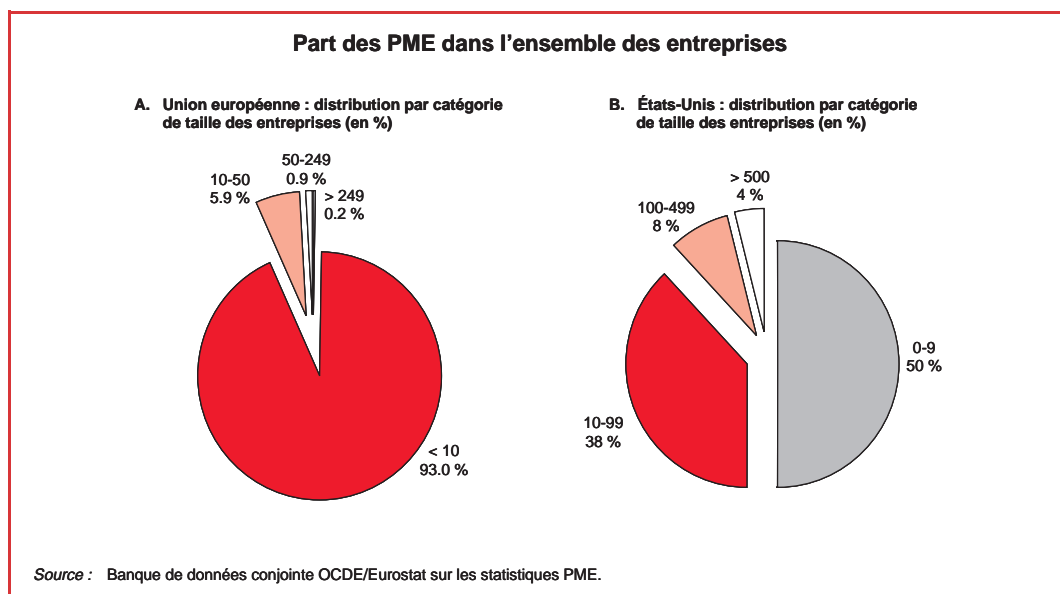
sance économique et ce sont elles qui créent la plupart des emplois nouveaux. Plus de 95 % des entreprises de cette zone sont des PME, qui représentent 60 à 70 % de l'emploi dans la plupart des pays. A mesure que les grandes entreprises réduisent leurs effectifs et externalisent de plus en plus de fonctions, le poids des PME dans l'économie s'accroît. En outre, la croissance de la productivité – et par conséquent de l'économie – tient en grande partie à la concurrence liée à la naissance et la mort, l'entrée et la sortie des petites entreprises. Les taux élevés de rotation des emplois – et de brassage du marché du travail – que cela implique sont un élément important du processus concurrentiel et de la mutation structurelle. Moins de la moitié des petites entreprises nouvelles survit plus de cinq ans, et une fraction seulement constitue le noyau d'entreprises hautement performantes qui sont le moteur de l'innovation et des performances industrielles. C'est pourquoi il importe que les pouvoirs publics réforment les politiques et les conditions qui encadrent la création et l'expansion des entreprises, afin d'optimiser les contributions que

celles-ci peuvent apporter à la croissance. ■

## Dans quels secteurs les trouve-t-on ?

La plupart des emplois dans les PME se situent dans le secteur tertiaire, qui représente aujourd'hui plus des deux tiers de l'activité économique et de l'emploi dans les pays de l'OCDE. Les petites entreprises se rencontrent particulièrement dans le commerce de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration, les communications et les services aux entreprises, et le bâtiment. Elles représentent aussi un fort pourcentage des entreprises manufacturières dans de nombreux pays de l'OCDE et au moins la moitié de l'emploi de ce secteur. Les petites entreprises sont de plus en plus présentes dans les secteurs à forte intensité de technologie – technologies de l'information et des communications (TIC) et biotechnologie.

Les PME sont prédominantes dans le vaste sous-secteur stratégique des services aux entreprises, qui comprend les logiciels et le traitement de l'information, la recherche et le développement, la commercialisa-



tion, l'organisation des entreprises et la valorisation des ressources humaines. L'externalisation de plus en plus généralisée de ces services par les grandes entreprises manufacturières, conjuguée aux nouvelles technologies qui ont permis aux PME de gagner des niches de marché, ont entraîné ces dernières années une croissance annuelle de 10 % de ces services fondés sur les connaissances. La taille moyenne des sociétés qui assurent ces services stratégiques aux entreprises est une fraction de la taille moyenne des entreprises du secteur manufacturier ou de l'ensemble de l'économie, ce qui montre bien l'importance des PME dans ce domaine. ■

## Pourquoi l'entrepreneuriat est-il important ?

Un secteur entrepreneurial dynamique est indispensable au développement des petites entreprises. Les entrepreneurs sont des gens qui savent flairer les opportunités, innover, prendre des risques et créer des biens et des services nouveaux. Ce sont eux qui sont à la base de la dynamique des entreprises – de la naissance à la mort en passant par l'expansion et la contraction – et qui alimentent la croissance économique globale. Le processus entrepreneurial reste toutefois mystérieux. L'existence d'opportunités entrepreneuriales dépend beaucoup des facteurs sociaux, culturels et politiques, de même que le degré de prise de risques et la mobilité des ressources. Certains facteurs sont dissuasifs : un style d'éducation et de formation contraire à la prise de risques ; des réglementations et des obstacles institutionnels qui entravent la création ou le développement des entreprises.

L'activité entrepreneuriale tend à varier selon les régions. Certaines régions ou certains lieux sont connus pour générer des concentrations

d'entreprises dynamiques qui tirent profit des « retombées d'information » et autres facteurs immatériels. Tous les pays ont des « pôles » d'activité entrepreneuriale particulièrement intense, comme la Silicon Valley aux États-Unis, Arezzo et Modène en Italie, Valence en Espagne, Nuremberg en Allemagne et Gnosjö en Suède. Le capital culturel, social et intellectuel et les réseaux locaux favorisent le développement de ces liens interentreprises. Ces concentrations peuvent être particulièrement bénéfiques pour les petites entreprises que leur taille ne permet pas de financer en interne des services comme la formation, la recherche ou la commercialisation. Elles peuvent, d'autre part, générer des effets qui accroissent progressivement l'avantage compétitif du groupe d'entreprises et leur permet d'être présentes dans la concurrence mondiale. Les districts et les groupements qui réussissent se caractérisent par l'émergence continue de nouvelles entreprises.

Dans beaucoup de pays de l'OCDE, le nombre de femmes chefs d'entreprise augmente. Elles représentent aujourd'hui un quart à un tiers des dirigeants d'entreprise dans le monde. Dans plusieurs pays, notamment les États-Unis et le Canada, le nombre d'entreprises dirigées par des femmes enregistre une croissance beaucoup plus forte que la croissance globale des nouvelles entreprises. Des obstacles subsistent néanmoins et si l'on veut cibler efficacement les mesures à prendre, il est indispensable de mieux connaître l'entrepreneuriat féminin et son rôle dans la société et dans l'économie. Une participation accrue de ces entreprises à l'économie globale, un financement qui réponde à leurs besoins, et un mode d'éducation et de formation qui encourage l'entrepreneuriat féminin demandent aussi à être développés. ■

## Les petites entreprises et l'innovation

D'après les données résultant des enquêtes, 30 à 60 % des PME sont innovantes, au sens large du terme. En moyenne, elles sont moins nombreuses que les grandes entreprises à avoir des services de recherche et développement, mais elles sont peut-être plus nombreuses à innover à d'autres égards – en créant ou en modifiant des produits ou des services en fonction des nouvelles demandes du marché, en adoptant de nouveaux modes d'organisation afin d'améliorer la productivité ou en mettant au point de nouvelles techniques pour développer les ventes. Une politique ou une attitude des pouvoirs publics qui imposent des limites à la créativité, à la concurrence, à la prise de risques et au retour sur investissement empêche les petites entreprises d'être innovantes.

Parmi les petites entreprises à forte croissance, un groupe particulièrement innovant se situe dans les 5 à 10 % des entreprises qui ont la plus forte croissance. Dans la plupart des pays, ces PME créent plus d'emplois que les grandes entreprises. Ce sont en général des entreprises de haute technologie qui ont une activité de recherche et développement. Situées essentiellement dans les secteurs à forte intensité de savoir et dans des régions caractérisées par une activité économique intense et une concentration élevée d'entreprises, elles sont généralement intégrées dans des réseaux formels et informels. Les PME à forte croissance sont en pointe dans le développement de produits et de marchés nouveaux dans des secteurs comme les technologies de l'information et des communications et la biotechnologie, et, sont le fer de lance de la « nouvelle économie ». ■

## De quel type de financement ont-elles besoin ?

Le manque de financement est un obstacle majeur à la croissance des petites entreprises. La variance des caractéristiques de rentabilité, de survie et de croissance des PME est beaucoup plus large que celle des grandes entreprises, ce qui suscite des problèmes particuliers pour leur financement. Les dirigeants des petites entreprises n'ont souvent pas d'expérience en matière commerciale ou de gestion d'entreprise. Les premières phases de la croissance sont marquées par l'incertitude, aussi bien sur le plan de la production que sur celui de la commercialisation. Les petites entreprises innovantes opèrent dans des environnements extrêmement complexes et en mutation rapide et s'appuient essentiellement sur des actifs immatériels. Elles ont souvent des difficultés à obtenir des financements, car les banques et les institutions traditionnelles de prêt ne sont pas disposées à prendre des risques.

Le développement des marchés des valeurs améliore beaucoup l'accès des PME au capital-risque, mais la situation varie considérablement selon les pays. Les capital-risqueurs ne se bornent pas à fournir des fonds propres aux entreprises, ils offrent aussi une aide au management, un suivi des performances et l'apport progressif de capital-risque supplémentaire au fur et à mesure de l'évolution de l'entreprise. Les capitaux à risque peuvent être fournis par des fonds spécialisés alimentés par des sources diverses (particuliers, entreprises, organismes publics, fonds de pension, banques et compagnies d'assurance, fondations) ou bien fournis directement par ces mêmes investisseurs.

Si le niveau des financements en capital-risque est important, le stade de développement de l'entreprise et le secteur d'activité ainsi que la qualité des mécanismes de distribution sont plus importants encore. Aux États-Unis et au Canada, plus des trois quarts de ce type d'investissements financent le démarrage et l'expansion d'entreprises, contre moins de la moitié en Europe. Environ 80 % des capitaux à risque aux États-Unis sont investis dans les secteurs de haute technologie, tandis qu'en Europe et au Japon, les *start-ups* sont en général obligées d'avoir recours à l'emprunt. Pour bien fonctionner, un marché des capitaux à risque ne doit pas se borner au financement mais doit aussi assurer une excellente gestion des problèmes d'information et de courtage qu'implique la coopération entre innovateurs, entrepreneurs et financiers. Favoriser un flux suffisant de financements vers les petites entreprises est indispensable si l'on veut renforcer l'activité entrepreneuriale et instaurer une économie dynamique. ■

## Les PME sont-elles actives sur les marchés mondiaux ?

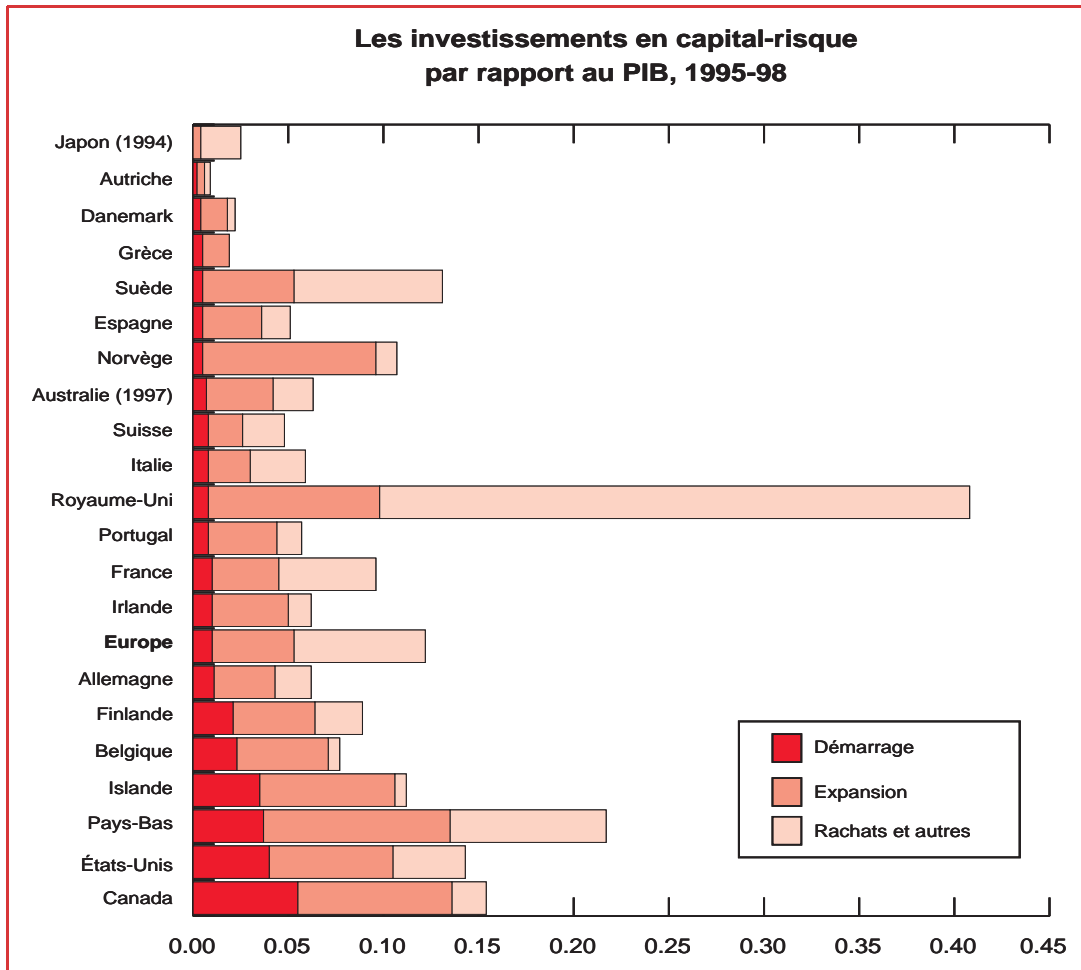
Les petites entreprises se concentrent traditionnellement sur les marchés intérieurs et beaucoup vont continuer de le faire. Mais d'autres se mondialisent de plus en plus, souvent à la faveur de liens et de regroupements interentreprises. Environ 25 % des PME manufacturières sont maintenant compétitives au niveau international et ce pourcentage devrait augmenter. Environ un cinquième des PME manufacturières tirent 10 à 40 % de leur chiffre d'affaires de leurs activités internationales. A l'heure actuelle, elles assurent 25 à 35 % des exportations mondiales de produits manufacturés et ne représentent qu'une faible pro-

portion de l'investissement direct étranger. Ces PME actives au niveau international croissent en général plus vite que les PME qui se limitent au marché intérieur.

Les réseaux permettent aux PME de conjuguer les avantages de la petite taille et de la plus grande souplesse aux économies d'échelle et de gamme sur des marchés plus vastes – régionaux, nationaux et mondiaux. Les PME sont mieux à même que les grandes entreprises de s'adapter à l'évolution des conditions du marché, de la demande des consommateurs et au raccourcissement des cycles de vie des produits, en les différenciant et en les fabriquant à la demande. Grâce aux nouveaux instruments de communication, elles peuvent plus facilement joindre des partenaires étrangers, de sorte qu'elles participent de plus en plus à des alliances stratégiques et à des co-entreprises internationales, aussi bien seules qu'en groupe. Les grandes multinationales établissent des partenariats avec les petites entreprises qui ont des avantages technologiques, afin d'économiser sur la recherche et développement, de réduire le délai de sortie des nouveaux produits et de desservir les marchés émergents. Quant aux PME, elles franchissent les frontières pour constituer des alliances et des co-entreprises internationales avec d'autres petites entreprises mondialisées.

Les gouvernements sont conscients du fait que la taille des PME les empêche souvent de se mondialiser. Les organismes publics de promotion et de crédit à l'exportation offrent aux PME exportatrices une large gamme de services financiers et de gestion du risque, tels qu'assurances, garanties bancaires et conseils. Des informations sur les marchés étrangers et les possibilités d'exportation sont diffusées par Internet et autres moyens électroniques. De plus en plus, les petites entreprises

Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale



bénéficient d'une aide pour participer à des expositions et foires à l'étranger, établir une documentation en langue étrangère et diffuser des annonces internationales. En même temps, il est capital que l'aide des pouvoirs publics ne se substitue pas à des services d'information privés, et qu'elle conserve un caractère de bien public. ■

Les PME vont-elles intervenir dans le commerce électronique ?

L'avènement du commerce électronique par Internet offre aux PME des possibilités considérables d'expansion de leur base de clientèle, de

pénétration de nouveaux marchés et de rationalisation de leur activité. Les petites entreprises peuvent utiliser le commerce électronique pour adapter leurs produits et services à la demande, gérer les processus d'approvisionnement et les stocks et réduire le délai entre la commande et la livraison. Elles intègrent généralement les technologies plus lentement que la moyenne des entreprises, et c'est le cas aussi pour Internet, peut-être en raison des obstacles internes qui subsistent à l'adoption par les PME du commerce électronique, notamment leur connaissance insuffisante de la complexité des opérations électroniques, le manque de compétences en la matière et l'importance de l'investissement initial nécessaire pour mettre

au point une stratégie de commerce électronique viable.

D'autres obstacles à l'adoption par les petites entreprises du commerce électronique sont externes, notamment les problèmes d'accès à l'infrastructure et de coût. Il faudra que les gouvernements des pays de l'OCDE continuent de libéraliser les marchés des télécommunications et assurent la compétitivité de l'infrastructure, des prix et des services en matière de TIC. D'autre part, la difficulté de se faire une réputation et d'acquérir la confiance des consommateurs rend les PME plus vulnérables que les grandes entreprises aux problèmes d'authentification et d'homologation, de sécurité et de confidentialité des données, et de règlement des litiges commerciaux. Si l'on veut assu-

rer un environnement efficace pour le commerce électronique, il faudra prendre en compte les besoins particuliers des PME. Malgré tous les obstacles existants, il s'est créé un nombre impressionnant de *start-ups* pour opérer sur les marchés électroniques et des petites entreprises existantes se convertissent-elles aussi au commerce électronique – cela montre bien le potentiel des PME dans ce domaine. ■

## Comment les PME peuvent-elles contribuer au développement durable ?

Beaucoup d'efforts sont faits pour améliorer les performances environnementales de l'industrie grâce à des mesures qui incitent à réduire les émissions nocives et encouragent une utilisation efficace de l'énergie et des ressources. Cependant, les petites entreprises sont en général moins conscientes que les grandes des externalités environnementales et de la législation qui régit leurs activités. Elles ont moins de moyens à investir dans les améliorations environnementales et les outils de gestion qui pourraient rendre leur activité plus viable pour l'environnement. En revanche, elles peuvent occuper des créneaux sur le marché des biens et services environnementaux. Faire participer tout l'éventail des PME aux efforts de recherche de solutions durables est un formidable défi. Avec les progrès des TIC, les gouvernements et les autres parties prenantes ont les moyens d'atteindre, d'informer et d'influencer les petites entreprises, mais il reste aux pouvoirs publics à définir une stratégie environnementale efficace et aux petites entreprises à prendre davantage conscience de la nécessité d'une telle stratégie aussi à leur niveau. ■

## Que doivent faire les gouvernements ?

Compte tenu du rôle des PME dans la restructuration de l'économie, il faut avant tout que les gouvernements favorisent l'entrepreneuriat, facilitent la création et le développement des entreprises et améliorent l'accès au capital-risque et autres formes de financement. C'est dans cette perspective que les gouvernements ont entrepris de favoriser le développement de marchés secondaires des valeurs, afin de faciliter l'entrée et la sortie des investisseurs de capital-risque ; d'alléger la fiscalité des plus-values en capital et autres dividendes ; de faciliter le développement des *stock-options* dans les petites entreprises. Ils encouragent aussi les réseaux qui rapprochent petites entreprises et investisseurs potentiels.

La réduction des charges administratives qui pèsent sur les petites entreprises peut être l'un des principaux moyens de stimuler l'entrepreneuriat. Des réglementations conçues pour les grandes entreprises, avec leur cortège d'obligations, créent des difficultés pour les PME. Le coût, l'importance et la complexité des formalités à remplir et le fait que la réglementation économique interdit certaines activités constituent pour elles les charges les plus lourdes. Les pays ont entrepris de réduire les formalités et la charge administrative, de simplifier les procédures et de réduire les coûts qu'elles impliquent pour les PME, notamment en créant des « guichets uniques ». Mais dans le même temps, du fait de leur relativement faible pouvoir de négociation et de leur peu de liquidité, les PME ont besoin de cadres réglementaires qui garantissent la fiabilité des transactions et fixent les règles du jeu de l'économie.

L'encouragement aux regroupements d'entreprises peut aussi améliorer les

performances et la compétitivité des PME. Les petites entreprises qui travaillent en groupe peuvent acquérir les mêmes avantages que les grandes entreprises tout en conservant le bénéfice de la spécialisation et de la souplesse. Les pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux peuvent favoriser les liens entre petites entreprises en mettant en place des cadres de partenariat public/privé et interentreprises. Leur rôle est en général indirect et consiste à aider au développement des compétences et à dégager des moyens, tout en éliminant les contraintes qui s'opposent à une plus forte interaction entre les entreprises.

Pour mettre en œuvre ces initiatives et ces réformes en faveur des PME, les gouvernements mettent en place des plans d'action et des services spécialisés. Dans la plupart des pays de l'OCDE, des services ou organismes spécifiques sont chargés de promouvoir le développement des petites entreprises en fournissant des capitaux, en réformant les pratiques budgétaires, en réduisant la charge administrative, en assurant des formations, notamment en matière de gestion, en améliorant la diffusion des informations et l'accès aux marchés. Les programmes qui visent à accroître la base technologique des PME comprennent des crédits d'impôt pour la recherche et le développement, des prêts ou des subventions pour des activités innovantes, et des dispositifs de diffusion des technologies. Parallèlement, davantage de pays de l'OCDE adoptent une « culture de l'évaluation » et procèdent régulièrement à l'examen des programmes en question afin d'en vérifier l'utilité et l'efficacité. L'évaluation des programmes conçus pour les PME est indispensable pour en justifier le coût et aider à concevoir les programmes futurs.

Le problème du renforcement des conditions propres à assurer la com-

## Pages d'accueil Internet relatives aux PME

- Allemagne – [www.ihk.de/BMWi/g7-sme](http://www.ihk.de/BMWi/g7-sme)
- Australie – [www.smallbusiness.info.au](http://www.smallbusiness.info.au)
- Autriche – [www.bmwa.gv.at](http://www.bmwa.gv.at)
- Belgique – [www.cmlag.fgov.be](http://www.cmlag.fgov.be)
- Canada – [www.strategis.ic.gc.ca](http://www.strategis.ic.gc.ca)
- Corée – [www.smba.go.kr](http://www.smba.go.kr)
- Danemark – [www.em.dk](http://www.em.dk)
- Espagne – [www.ipyme.org](http://www.ipyme.org)
- États-Unis – [www.business.gov](http://www.business.gov)
- Finlande – [www.vn.fi/ktm](http://www.vn.fi/ktm)
- France – [www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr](http://www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr)
- Grèce – [www.eommex.gr](http://www.eommex.gr)
- Hongrie – [www.gm.hu](http://www.gm.hu)
- Irlande – [www.entreprise-ireland.com](http://www.entreprise-ireland.com)
- Italie – [www.minindustria.it](http://www.minindustria.it)
- Japon – [www.sme.ne.jp](http://www.sme.ne.jp)
- Mexique – [www.siem.gob.mx](http://www.siem.gob.mx)
- Mondial/G7 – [www.gin.sme.ne.jp](http://www.gin.sme.ne.jp)
- Norvège – [www.nhd.dep.no](http://www.nhd.dep.no)
- Nouvelle-Zélande – [www.med.govt.nz](http://www.med.govt.nz)
- Pays-Bas – [www.minez.nl](http://www.minez.nl)
- Pologne – [www.cup.gov.pl](http://www.cup.gov.pl)
- Portugal – [www.iapmei.pt](http://www.iapmei.pt)
- République tchèque – [www.mpo.cz](http://www.mpo.cz)
- Royaume-Uni – [www.dti.gov.uk](http://www.dti.gov.uk)
- Suède – [www.smelink.se](http://www.smelink.se)
- Suisse – [www.pmeinfo.ch](http://www.pmeinfo.ch)
- Turquie – [www.kosgeb.gov.tr](http://www.kosgeb.gov.tr)
- Union européenne – [www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)

pétitivité des PME ne se limite pas aux organismes spécifiquement chargés des PME : la mise en place d'un cadre réglementaire, juridique et financier propice à la création et au développement des petites entreprises dépend de tout un éventail d'institutions publiques de tous niveaux – local, régional, national et international. ■

### Quel est le rôle de l'OCDE ?

Les responsables des 29 pays Membres de l'OCDE qui constituent le Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises du Comité de l'industrie se rencontrent deux fois par an pour examiner les performances des PME et les politiques qui les concernent. Ils effectuent des comparaisons de l'emploi et de la croissance des petites entreprises mesurées par des indicateurs OCDE.

Ils procèdent à des analyses de l'entrepreneuriat, des regroupements, des entreprises à forte croissance, de la formation des dirigeants, du commerce électronique et d'autres aspects encore qui permettent de mettre en lumière les tendances et d'attirer l'attention sur les difficultés auxquelles les PME ont à faire face. Ils explorent les approches et les programmes spécifiques de domaines tels que le financement des PME et la diffusion des technologies afin de déterminer quelles sont les meilleures pratiques.

L'OCDE travaille aussi à améliorer les statistiques relatives aux PME. Les données au niveau des entreprises sont peu comparables d'un pays à l'autre, du fait des divergences de définition des catégories de taille et de classification des secteurs. Dans la plupart des pays, il n'existe pas de source unique couvrant les entreprises de toutes les catégories de taille,

leur part respective de l'emploi et leur chiffre d'affaires. Les statistiques actuelles omettent parfois les entreprises les plus petites et certains secteurs tendent à sous-estimer le nombre de nouvelles entreprises, et sont souvent recueillies à intervalles irréguliers. Identifier la population des PME nécessite un fichier des entreprises qui couvre tous les secteurs et toutes les tailles et soit mis à jour fréquemment. Il importe de suivre les entreprises pour mesurer les taux de survie et déterminer le profil des entrées et des sorties dans les différents secteurs et au fil du temps. L'OCDE espère étendre la collecte de données internationalement comparables sur les petites entreprises, y compris les entreprises dirigées par des femmes, notamment par des fichiers plus complets des entreprises, sans imposer à celles-ci des charges administratives supplémentaires. ■

## Références

- [Perspectives de l'OCDE sur les PME](#),  
Édition 2000, à paraître  
ISBN 92-64-27656-4, 320FF, 235pp.
- [Les services stratégiques aux entreprises](#),  
1999 - ISBN 92-64-27123-6, 300FF, 256pp.
- [Stimuler l'esprit d'entreprise](#), 1998  
ISBN 92-64-26139-7, 175FF, 320pp.
- [Women Entrepreneurs in Small and Medium-sized Enterprises](#), 1998  
ISBN 92-64-16040-X, 95FF, 280pp.
- [Regulatory Reform for Smaller Firms](#), 1999  
**Gratuit sur Internet:** [www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/prod/reg-ref.pdf](http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/prod/reg-ref.pdf) - *en anglais uniquement*
- [Site Internet](#)  
[www.oecd.org/dsti/sti/industry/smes/](http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/smes/)

**Vous pouvez acheter en toute sécurité les publications  
de l'OCDE par l'intermédiaire  
de la librairie en ligne de l'OCDE  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)**

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des Relations extérieures,  
Direction des Relations extérieures et de la Communication  
Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Les Synthèses de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE

[www.oecd.org/publications/Pol\\_brief/](http://www.oecd.org/publications/Pol_brief/)

## Où nous contacter ?

**ALLEMAGNE**

Centre de l'OCDE de  
BONN  
August-Bebel-Allee 6,  
D-53175 BONN  
Tél : (49-228) 959 12 15  
Fax : (49-228) 959 1218  
E-mail:  
[bonn.contact@oecd.org](mailto:bonn.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/  
bonn](http://www.oecd.org/ Bonn)

**ÉTATS-UNIS**

Centre de l'OCDE de  
WASHINGTON  
2001 L Street N.W.,  
Suite 650  
WASHINGTON D.C.  
20036-4922  
Tél : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail :  
[washington.contact@oecd  
.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
Internet :  
[www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free: (1-800) 456 6323

**FRANCE**

Siège de l'OCDE de PARIS  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél : 33 (0) 1 45 24 81 81  
Fax : 33 (0) 1 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

**JAPON**

Centre de l'OCDE de  
TOKYO  
Landic Akasaka Bldg  
2-3-4 Akasaka, Minato-Ku  
TOKYO 107  
Tél : (81-3) 3586 2016  
Fax : (81-3) 3584 7929  
E-mail :  
[center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet :  
[www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

**MEXIQUE**

Centre de l'OCDE du  
MEXIQUE  
Av. Presidente Mazaryk 536  
Colonia: Polanco  
C.P. 11560 MEXICO D.F.  
Tél : (52) 52 80 12 09  
Fax : (52) 52 80 04 80  
E-mail : [ocde@rtn.net.mx](mailto:ocde@rtn.net.mx)  
Internet : [rtn.net.mx/ocde/](http://rtn.net.mx/ocde/)